



École secondaire catholique Père-René-de-Galinée

mars 2021

COIN DE L'ORIENTEUR

Nous venons de terminer les choix de cours pour nos élèves de la 8e à la 11e année. Nous avons eu de belles discussions avec vos enfants. Ils ont maintenant tous les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées quant à leur futur.

PROCESSUS À SUIVRE POUR SOUMETTRE VOS COURS

Vous devez aller dans Myblueprint pour soumettre les choix de cours de votre enfant au plus tard le 5 mars. Dès la semaine du 8 mars, nous remettons une feuille avec les choix de cours officiels de votre enfant. Ce document devra être signé et remis à l'enseignant de la salle de classe. Nous avons l'obligation de mettre la feuille des choix de cours signée par les parents dans le dossier scolaire de votre enfant.

CHANGEMENT DE COURS POUR LE QUAD 4

Il est important de noter qu'il n'est pas trop tard si vous voulez effectuer des changements de cours au quad 4 (élèves de la 11e et 12e année) avant le début du quad. Votre enfant devra vous faire remplir un formulaire d'abandon de cours et par la suite, il pourra choisir un nouveau cours.

POURQUOI CHOISIR DE SUIVRE LE PROGRAMME DE LA

MHS EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

L'informatique est omniprésente dans nos vies et rares, à présent, sont les activités quotidiennes dans lesquelles l'informatique ne prend aucune part. L'informatique touche pratiquement tous les aspects de la vie courante (ordinateurs, téléphones cellulaires, réseaux sans fil, régulation des feux de circulation, interactions entre le gouvernement et les citoyens, etc.). Il s'agit d'un secteur en perpétuelle ébullition où de nouveaux postes se créent par milliers.

À sa propre façon, l'étudiant qui étudie dans la MHS en TIC se prépare à façonner l'avenir de la planète. Une carrière en informatique signifie que vous travaillerez à créer des outils utiles à votre communauté. Vous pourrez, par exemple, travailler à améliorer la productivité des entreprises de votre région ou même réaliser d'importantes percées dans le domaine de la santé ou de la recherche scientifique.

Dans une économie de plus en plus influencée par les nouvelles technologies, les métiers de l'informatique offrent généralement de belles perspectives d'embauche et de bonnes conditions d'emploi. Les salaires sont habituellement compétitifs et le télétravail est bien souvent possible. Attention cependant; il ne suffit plus d'avoir le goût des technologies pour percer car, de nos jours, il faut aussi savoir communiquer et être inventif pour réussir.

En effet, le secteur de l'informatique a besoin de personnes créatives, capables de réfléchir plus loin que le bout de leur nez pour concevoir de nouvelles solutions. Les entreprises, quant à elles, recherchent des informaticiens qui fonctionnent bien en groupe et qui peuvent se stimuler mutuellement afin de parvenir à des résultats probants. Il s'agit de professions qui attirent les personnes pouvant mettre de l'avant leur créativité et leur leadership pour arriver à leurs fins.

COOP D'ÉTÉ

Nous sommes très conscients qu'il y a plusieurs élèves qui doivent compléter leur cours d'Éducation coopérative afin de rencontrer les attentes du programme de la Majeure Haute Spécialisation. Aussitôt que nous avons des nouvelles de la disponibilité du cours et des dates, nous allons les publier.

Dans une année traditionnelle, les rencontres de pré-stage pour le COOP d'été débutent à la fin du mois de mars et se déroulent à l'heure du dîner et se poursuivent jusqu'à la fin du mois de mai.

Nous sommes toujours à la recherche d'employeurs qui seront prêts à accueillir nos élèves en stage afin de leur offrir des expériences enrichissantes. Si vous êtes intéressés à relever ce défi, veuillez contacter M. Mark Storie.

COURS D'ÉTÉ

Il devrait encore une fois avoir trois types de cours cet été. La durée des cours est tout le mois de juillet.

1. Cours en ligne avec le CAVLFO (souplesse, flexibilité, autonomie, motivation). Vous pouvez passer le sondage suivant: <https://www.apprentissageenligne.org/cours-en-ligne-20-21/auto-evaluation/> pour savoir si vous êtes prêt à suivre un cours en ligne et avec les habiletés et compétences pour ce genre de cours.

2. Cours d'été offerts par le conseil *MonAvenir* (le mode d'enseignement sera hybride). Il y aura un enseignant qui enseignera durant la journée scolaire avec des heures précises et le reste du temps, vous devrez faire des tâches reliées au cours. Il y a une obligation de la part de l'élève de se brancher lors de son cours.

3. Cours d'été du côté anglais en salle de classe (toute la journée durant tout le mois de juillet)

***la liste des cours sera disponible probablement au mois de mai et nous procéderons à l'inscription des élèves qui ont fait demande pour ce type de cours lors des choix de cours d'où l'importance de nous indiquer sur votre feuille de choix de cours cette option si c'est ce que vous prévoyez faire cet été.**

FORMATION EN PREMIERS SOINS MHS TECH ET SANTÉ

Ce message s'adresse aux élèves de 12e année de la MHS TIC et de la MHS santé: vous devez compléter votre formation de la croix rouge en ligne pour obtenir votre sceau rouge de la MHS à la fin juin.

HEURES COMMUNAUTAIRES 12E

Avis à nos élèves en 12e: vous devez compléter un minimum de 20 heures de services communautaires afin de rencontrer les exigences du Ministère de l'Éducation pour obtenir votre diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Les formulaires sont disponibles au secrétariat, au centre d'orientation et sur le site web de PRDG.

NOUVELLES DU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE (PÉI) DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL (IB)

Dates importantes pour les élèves de la 10e année:

- **12 mars: Date de remise du projet personnel.**
- **Complétion et remise du portfolio (dates de remises ciblées par les profs des cours d'option).**

Un rappel pour les élèves de la 7e à la 10e:

Le PÉI exige que chaque élève pose au moins une action de service à leur communauté (communauté locale, communauté scolaire, communauté familiale, etc.) à chaque année. Voici des exemples d'actions de service qu'un élève pourrait entreprendre tout

en respectant les restrictions gouvernementales sur le déplacement et le regroupement en lien avec la COVID-19:

- Créer une illustration composée de plusieurs images pour aider un frère ou une sœur plus jeune à comprendre pourquoi il est indispensable de porter un masque.
- Créer une affiche pour leur classe physique ou virtuelle afin de sensibiliser la communauté scolaire à un sujet lié à l'égalité et à l'antiracisme.
- Découvrir un nouveau lieu en effectuant une visite virtuelle, faire une recherche sur ce lieu et rédiger un article pour informer leurs pairs.
- etc.

Notez bien que les élèves auront aussi des occasions de poser des actions de service dans le cadre de leurs cours (ex. dans le cours d'English 10e, les élèves rédigent une lettre à un membre de parlement et auront l'occasion de l'envoyer). Si un élève complète des heures de bénévolat, ceux-ci comptent aussi comme une action de service.

Après avoir posé leur action, les élèves doivent obligatoirement remplir un formulaire de réflexion pour satisfaire aux exigences du PÉI. Un temps en classe sera accordé pour remplir le formulaire de réflexion plus tard dans l'année. Mais, si un élève a déjà posé son action et aimerait remplir le formulaire tout de suite, il/elle peut le retrouver au lien suivant: <https://forms.gle/yhRB3PDjHvM5md2WA>

TEST PROVINCIAL DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (TPCL)

Les élèves de la 10^e et de la 11^e année de la cohorte A feront le TPCL le mardi 27 avril 2021, de 8h15 à 10h30.

Les élèves de la 10^e et de la 11^e année de la cohorte B feront le TPCL le jeudi 29 avril 2021, de 8h15 à 10h30.

Selon les consignes du Ministère, « la mise à l'essai du test sera accessible aux élèves qui font leurs études en personne ». Les élèves de la cohorte C (en virtuel) ne feront donc pas le TPCL cette année. Ils devront le reprendre pendant l'année scolaire 2021-2022.

Veillez noter que les élèves qui sont présentement dans la cohorte C pourront écrire le TPCL seulement s'ils reviennent en présentiel pour le quadrimestre 4.

La date limite pour informer l'école du retour de votre enfant, et donc sa participation au TPCL, est le lundi 15 mars 2021.

Il ne faut pas hésiter à communiquer avec vos conseillers en orientation pour toutes questions en lien avec les choix de cours

Mme Stéphanie Lehouiller slehouiller@cscmonavenir.ca

M. Mark Storie mstorie@cscmonavenir.ca

519 650-9444 poste 80041

BONNE LECTURE